

Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration-SCR

Lundi 13 novembre 2023 à Montreuil



Un projet de nouveau RI mais un recul des droits syndicaux...

La troisième formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail du comité social d'administration des services centraux de réseau (CSA-SCR) s'est réunie le 13 novembre 2023.

Déclaration liminaire UNSA-CGC :

Les élus ont souhaité évoquer le recul des droits syndicaux qui découle du projet de règlement intérieur, notamment sur le temps de préparation accordé aux représentants du personnel et sur l'absence de prise en compte de la charge de travail du secrétaire adjoint. Par ailleurs, les élus s'interrogent sur le peu de mentions portées au registre santé sécurité et pointent les difficultés d'accès à ce registre dématérialisé. Enfin, les élus déclarent porter une attention particulière à un projet important de possible déménagement, annoncé aux agents du SARC très récemment (voir liminaire UNSA-CGC en PJ).

Réponse du Président : Une réunion technique sur le RI des CAP a acté des facilitations accordées au secrétaire-adjoint de séance. Ces facilitations se traduiront par des consignes données aux chefs de services concernés, pour prendre en compte la charge de travail des élus, liée aux fonctions de secrétaire adjoint.

Les élus UNSA-CGC ont précisé, toutefois, que dans les faits, rien n'obligera un chef de service ou de section à prendre en compte ces facilitations.

Parmi les points à l'ordre du jour, vos élus UNSA-CGC ont pu s'exprimer sur le projet de Règlement Intérieur (RI), le registre Santé Sécurité au Travail (STT), le bilan des signalements 2023, le budget de la FS, la GTA dans Sirius, les questions diverses transmises par les OS.

Projet de RI

Les 51 articles ont été examinés en séance. Le président a pris note des différentes observations formulées par les élus. Ce projet fera l'objet d'un vote lors du prochain CSA SCR, le 23 novembre 2023.

Bilan des signalements 2023

L'administration a présenté le bilan des fiches de signalement. Celles de l'année 2023 ne concernent qu'un seul bureau de la direction générale.

La formation spécialisée s'est penchée sur la situation particulière de ce bureau où le collectif de travail est fortement dégradé depuis plusieurs mois. Le Président précise que ce dossier est connu de l'administration depuis février 2023 et que tous les acteurs de la sphère RH sont mobilisés pour trouver une solution.

Les élus regrettent cette situation où plusieurs agents (rédacteurs comme encadrants) sont en souffrance et observent que les tentatives de résolution restent vaines à ce stade.

Les élus UNSA-CGC suivront avec attention la situation de ce bureau.

Examen du budget de la FS :

L'administration précise l'état de consommation des crédits alloués à la FS en 2023 au profit des

Registre STT

Les élus UNSA-CGC ont déploré que seulement 2 observations aient été portées au registre sur l'année 2023.

- La première observation concerne l'abattage de l'olivier planté dans le patio de la direction générale en hommage à nos collègues décédées lors des attentats du 13 novembre 2015. L'administration indique que les racines de cet arbre ont entraîné des infiltrations dans la dalle située au-dessus du parking. En conséquence, les services techniques ont été contraints de procéder à son retrait. À la question des élus sur le devenir de cet espace solennel, il a été précisé que de nouvelles plantations venaient d'être installées et seraient entretenues régulièrement. Bien que les raisons évoquées justifiaient cet arrachage, les élus UNSA-CGC déplorent le retrait de cet arbre symbolique.

- La deuxième observation porte sur l'ambiance thermique des bureaux constatée au mois d'octobre. Le responsable technique indique qu'à cette époque, le chauffage n'avait pas encore été mis en route.

Il est rappelé que tout problème bâtementaire (sanitaire, chauffage, ...) doit être signalé en appelant le 82000 dont le suivi des solutions apportées (ou non) est tracé. Cela permet aussi

Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration-SCR

Lundi 13 novembre 2023 à Montreuil



Douanes



DOUANES

Un projet de nouveau RI mais un recul des droits syndicaux...

agents de la DG et du SARC. La somme était de 23 835 € dont une réserve obligatoire de 9 % soit 21 690€ disponibles pour l'année 2023.

à l'administration de demander des comptes aux prestataires de maintenance en cas de problèmes persistants.

Au 08/11/2023, 21 620 € ont été consommés ou engagés dont 12 546 € pour des fauteuils ergonomiques prescrits par la médecine du travail.

Les élus UNSA-CGC invitent les agents à porter leurs observations au registre STT en cliquant [ici](#). Seul le registre est opposable pas le 82000 !

Questions diverses :

➤ Abri à trottinettes :

Au constat des dégâts survenus récemment sur l'abri existant après la dernière tempête, les services techniques vont repenser l'aménagement de cet abri. Budgétisé en 2024, il devrait prendre en compte les différentes observations déjà remontées par les usagers.

➤ Participation au projet « Cube » (Concours Usages Bâtiment Efficace) :

Ce concours interministériel se déroule sur 1 an. Le bâtiment des Allées a été inscrit à ce concours le 1er novembre 2023.

Ce concours vise à promouvoir des économies d'énergie (-10%) sans investissements conséquents. Dans ce cadre, une équipe projet sera constituée pour la partie « exploitant » et pour la partie « occupants ».

Pour cette dernière, un plan d'actions visera essentiellement la promotion d'écogestes.

Tout en soulignant l'objectif vertueux de la démarche, les élus déplorent la dégradation, sous ce prétexte emblématique pour le ministère, des conditions matérielles les plus élémentaires : absence d'eau chaude dans les sanitaires, débit d'eau réduit...

Les élus ont demandé à ce que des représentants de la FS soient associés au comité de pilotage et à l'équipe projet.

➤ Pompes à chaleur :

Afin d'effectuer des économies d'énergie (objectif - 30 %), les chaudières vont être remplacées par des pompes à chaleurs et des ballons thermodynamiques. Les élus UNSA- CGC soulignent que ces dispositifs pourraient entraîner des nuisances sonores.

Une étude acoustique pourra être diligentée le cas échéant.

➤ Travaux d'aménagement de la salle de réunion du SARC :

À la suite d'une annonce faite aux agents du SARC début novembre sur un éventuel déménagement, la question a été posée concernant les travaux envisagés dans la salle de réunion. Le chef du SARC a confirmé l'engagement de ces travaux en 2024.

Par ailleurs, il a indiqué que le bail du Vitalys prenant fin en 2027, une réflexion est engagée sur la pertinence de son renouvellement. À ce stade, il s'agit d'évaluer les possibilités offertes combinant des exigences de sécurité et d'économies en envisageant le déplacement du SARC à Ivry sur Seine.

Les élus UNSA-CGC suivront avec beaucoup d'attention l'évolution de ce dossier.

Prochains rendez-vous institutionnels :

- CSA-SCR du 23/11/2023

- GT questions RH DG-SARC du 12/12/2023

Les élus UNSA/CGC

Frida LAGRAULA-LOURI (titulaire) Jean LAMBUSSON (titulaire)

Thomas LALLART (suppléant) Sylvie PASDELOUP (suppléante)

David MASSEY-BOERHAVE (expert)

Renseignement : unsadouanes@gmail.com ou cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr